

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**
**TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
17^e ÉTAGE, SALLE 17.304
MONTRÉAL (QUÉBEC)**
LE 20 JANVIER 2005

Adopté tel que rédigé à la séance du Conseil du 17 mars 2005

Présences :

Membres du Conseil : Monsieur Laurent McCutcheon, président

M^e Marie Beaudoin
M^e Micheline Bélanger
M^e Gérald Bernard
M^e Monique Corbeil
M^e France Desjardins
M^e Jacques Forgues
Monsieur Joseph Gabay
M^e Hélène Gouin
Madame Anne-Marie Lemieux
M^e Andrée St-Georges

M^e Francine Fortin-Lacroix, secrétaire

Invitées : M^e Sylvie Gosselin, avocate
M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Absences : M^e Laurence Demers
Monsieur Jeannot Richard

Secrétaire Conseil de la justice administrative	Date : Le 20 janvier 2005	Page : 1
---	---------------------------	----------

1.1 Ouverture de la séance

Monsieur Laurent McCutcheon, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Il souligne la nomination de M^e Andrée St-Georges à titre de présidente de la Commission des relations du travail. Les membres du Conseil la félicitent pour cette nomination.

M^e St-Georges indique que le membre de la Commission des relations du travail qui la remplacera à titre de membre du Conseil sera désigné dans les prochaines semaines, après consultation de l'ensemble de ses commissaires. Monsieur McCutcheon rappelle que ce membre devra par la suite être nommé par le gouvernement.

Le président du Conseil souligne par ailleurs que M^e Sylvie Gosselin a obtenu sa permanence au sein de la fonction publique québécoise le 16 décembre dernier.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance publique

Sur la proposition de M^e Jacques Forgues, appuyée par M^e Gérald Bernard, l'ordre du jour de la séance publique est adopté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 18 novembre 2004

Sur la proposition de M^e Monique Corbeil, appuyée par M^e Micheline Bélanger, le procès-verbal de la séance publique du 18 novembre 2004 est adopté.

1.4 Comité de révision des Règles sur le traitement d'une plainte

La première rencontre du comité, prévue pour le 10 janvier 2005, n'a pas eu lieu en raison de l'entrée en fonction de M^e Andrée St-Georges à titre de présidente de la Commission des relations du travail.

M^e Hélène Gouin mentionne son désir de se retirer de ce comité et M^e Marie Beaudoin manifeste son intérêt pour la remplacer.

Après discussion, la composition du comité est modifiée. Les membres du comité seront donc : monsieur Laurent McCutcheon, M^e Marie Beaudoin, M^e France Desjardins, M^e Andrée St-Georges et M^e Sophie Vaillancourt.

La première rencontre des membres du comité aura lieu sous peu.

1.5 Sujets d'information

➤ Budget du Conseil pour l'exercice 2004-2005

Par une lettre du 24 novembre 2004, M^e Louis Dionne, sous-ministre de la Justice, a accordé au Conseil un réajustement budgétaire pour l'exercice en cours.

Cet ajustement tient compte du fait que la réforme de la justice administrative n'est pas entrée en vigueur en juillet 2004 tel que prévu, mais aussi des efforts de compressions budgétaires appliquées par le Conseil.

➤ Grève des juristes de l'État

Selon les dernières nouvelles, cette grève n'aura probablement pas lieu, un projet d'entente entre les parties étant éminent.

➤ Rapport annuel de gestion du Conseil

Le rapport annuel de gestion du Conseil est distribué aux membres. Il est rappelé que celui-ci doit demeurer confidentiel tant qu'il n'aura pas été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice.

Calendrier des séances du Conseil

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 17 mars 2005, au siège du Conseil, à Québec. La séance du 24 novembre 2005, qui se tiendra également à Québec, est ajoutée au calendrier.

Une mise à jour des coordonnées des membres du Conseil est distribuée par M^e Sophie Vaillancourt.

➤ Revue de presse

Présentation : M^e Sylvie Gosselin

M^e Gosselin présente les articles de presse, la doctrine et la jurisprudence récente relatifs aux activités du Conseil.

1.6 Varia de la séance publique

Il n'y a aucun item à cette rubrique.

Fin de la séance publique à 9 h 35.

En raison de la résolution adoptée le 29 avril 1999, les membres du Conseil siègent à huis clos pour l'adoption du procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 18 novembre 2004 et pour l'examen des plaintes.

Résultat de la séance à huis clos :

Adoption de l'ordre du jour de la séance à huis clos

Sur la proposition de madame Anne-Marie Lemieux, appuyée par monsieur Joseph Gabay, l'ordre du jour de la séance à huis clos est adopté.

CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE	PROCÈS-VERBAL
--------------------------------------	---------------

Adoption du procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 18 novembre 2004

Sur la proposition de M^e France Desjardins, appuyée par M^e Gérald Bernard, le procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 18 novembre 2004 est adopté.

Suivi des enquêtes dans les dossiers n^{os} 136, 145 et 153

Dossier n^o 136 :

M^e Hélène Gouin, présidente du comité d'enquête, fait état des travaux du comité.

Dossier n^o 145 :

M^e Sophie Vaillancourt fait état d'un message électronique reçu à la suite du dépôt du rapport d'enquête. Une lettre sera transmise au plaignant afin de répondre à son message.

Dossier n^o 153 :

M^e Andrée St-Georges, présidente du comité d'enquête, fait état des travaux du comité.

État des dossiers de plaintes

Des 176 plaintes déposées depuis la création du Conseil, 12 sont actuellement en traitement :

- deux plaintes font l'objet d'un comité d'enquête, soit les dossiers n^{os} 136 et 153;
- les dossiers n^{os} 145 et 170 ont été remis à l'ordre du jour de la présente séance;
- six nouvelles plaintes sont à l'ordre du jour de la présente séance (dossiers n^{os} 154 et 171 à 175);
- les dossiers sont incomplets pour l'examen des plaintes n^{os} 163 et 176.

Secrétaire Conseil de la justice administrative	Date : Le 20 janvier 2005	Page : 5
---	---------------------------	----------

Examen des plaintes n^{os} 154 et 170 à 175

Dans deux dossiers, une demande de précisions sera adressée à l'une des personnes concernées par la plainte.

Dans deux autres dossiers, l'examen de la plainte a été remis à la prochaine séance afin de permettre aux membres d'écouter les enregistrements sonores pertinents.

Trois plaintes sont déclarées irrecevables au sens de l'article 185 de la *Loi sur la justice administrative*.

Fin de la séance à huis clos à 12 h 20.

La secrétaire du Conseil,

Francine Fortin Lacroix

Francine Fortin-Lacroix, avocate